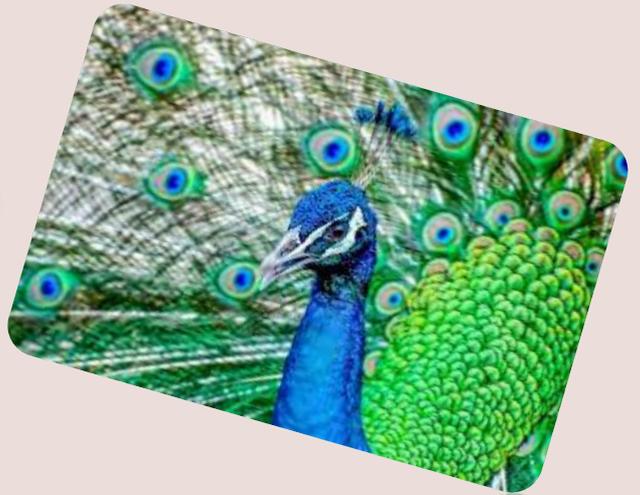


## STAGE VACANCES SOIGNEUR ANIMALIER 10/15 ans

Réf. : 100 156 003





## STAGE VACANCES SOIGNEUR ANIMALIER

*Votre enfant rêve depuis tout petit de devenir soigneur animalier ?  
Offrez-lui un stage vacances, pour découvrir l'envers du décor du Parc Animalier  
d'Auvergne !*

*Il intégrera l'équipe du Parc pour 5 jours, dans un petit groupe de 12 enfants  
maximum.*



# ACTIVITES AU PROGRAMME

- ✓ Visite du parc animalier d'Auvergne et de sa faune sauvage
- ✓ Découverte des animaux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du sud
- ✓ Préparation et distribution des rations des différentes espèces
- ✓ Création de jeux pour les animaux
- ✓ Initiation à l'éthologie, l'étude du comportement des animaux
- ✓ Nettoyage de certains enclos
- ✓ Projet de bricolage pour une des espèces du parc (confection d'une cabane, d'une plateforme par exemple)
- ✓ Présentation d'une animation à destination du public du parc

**Le stage commence le dimanche au soir dîner compris et se finit le samedi matin, fin de matinée .  
5 jours d'activités**

Effectif du groupe : 12 participants maximum





## LE VOYAGE:

Vacances Pour Tous intègre un département transport permettant de faire voyager nos participants dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Notre gestion nous permet d'agir directement auprès des autocaristes, des compagnies aériennes, des compagnies maritimes et de la SNCF.

### **Le voyage et transport sur place**

#### Départ Paris et régions :

- ✓ En train depuis Paris, Lyon, Nantes, Rennes, Lille et Valence jusqu'à Clermont-Ferrand, puis car jusqu'au centre.
- ✓ En car depuis Clermont-Ferrand jusqu'au centre.

**Rendez-vous sur place : L'accueil se fait entre 16h00 et 18h00 au centre et le départ avant 12h00.**

### **L'encadrement durant le trajet**

Tous nos groupes sont accompagnés, à l'aller comme au retour, par des animateurs qualifiés.

### **La convocation de départ**

Selon les lieux de départ et d'arrivée précisés par vos soins au moment de l'inscription, une convocation vous sera adressée une quinzaine de jours avant le départ avec un plan d'accès si nécessaire.

### **L'accueil sur votre lieu de départ (et de retour)**

Quel que soit le moyen de transport (car, train ou avion), vous trouverez un ou plusieurs représentants de Vacances Pour Tous sur votre lieu de départ et de retour. Ces assistants sont présents pour vous accueillir, vous orienter vous et votre enfant et s'assurer du bon déroulement du départ et retour.



## L'EQUIPE D'ENCADREMENT ET SON PROJET PEDAGOGIQUE

**Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte de l'Education Nationale.**

**Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFA.**

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies.



## POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DURANT LE SEJOUR :

**LE BLOG :** En quelques clics vous aurez accès aux nouvelles et quelques photos du séjour de votre enfant sur internet. Ses coordonnées figureront sur la convocation départ.

**LE TELEPHONE :** Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence à ce numéro (**04 73 55 33 48**) ou de cause grave et réelle. En effet, nous pourrions difficilement vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés : l'expérience des années écoulées nous a conduits à constater qu'ils avaient un effet nuisible sur la bonne intégration des enfants au sein du groupe, mais également dans la dynamique de la vie collective. C'est pour palier à ces constats que l'équipe pédagogique définira des règles d'utilisation.

## L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

### ♥ *L'hébergement*

Dans un centre de vacances tout neuf au cœur de l'Auvergne, équipé d'un espace aqua-ludique (piscine et espaces de jeux).

*Centre de Vacances « Le Cézallier »  
2 avenue Maréchal Leclerc  
63420 Ardes-sur-Couze*

- ✓ Hébergement en chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires complets.
- ✓ Petit-déjeuner et dîner pris au restaurant. Déjeuner pris au parc
- ✓ Nombreuses salles d'activités et salles polyvalentes pour des animations aussi festives qu'originales.

Capacité d'accueil totale du centre : **85 jeunes** répartis en groupe d'âge.

### ♥ *Les repas*

Le premier repas servi est le dîner.

Le dernier repas servi est le déjeuner (à emporter).

**Respect des coutumes alimentaires :** Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour le remplacement de cet

aliment par d'autres. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

**Allergies alimentaires :** Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

### ♥ **Le trousseau**

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise sur votre espace personnel. Imprimez-le et remplissez-le en respectant les consignes propres à chaque séjour. Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, baladeur, montre ...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration. Il est recommandé de marquer le trousseau dans sa globalité (vêtements, linge et objets personnels) au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires. Le lavage du « petit » linge (sous vêtements, T-shirts, pantalons) est prévu une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours. Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

### ♥ **L'argent de poche :**

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 20 € nous semble raisonnable pour un séjour de 2 semaines.

Pour les enfants de moins de 12 ans, l'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du convoi avec la fiche sanitaire, dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera porté le montant.

Au-delà de 12 ans le jeune a le choix de confier son argent de poche à l'équipe d'animation, ou de le conserver : dans ce cas, il en aura la pleine responsabilité, et nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

### ♥ **Les objets de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, tablettes, appareil photo, etc ...). Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.



## SOINS MEDICAUX :

Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe aura la mission confiée par la Direction de la Jeunesse et des sports d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ **une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.**

Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.

Par la nature de certains séjours, **il est primordial d'informer au préalable Vacances pour Tous de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.**

Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).

Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.

Durant tout le séjour, les participants sont couverts par notre assurance en cas de maladie grave ou d'accident.



## ASSURANCE :

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au Directeur dès que vous vous en apercevrez et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.

Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des rubriques ne pouvant figurer sur cette fiche.

Si malgré toutes ces informations, vous avez des questions particulières, n'hésitez pas à contacter votre conseiller vacances ou le centre de vacances durant le séjour.

Tout a été mis en œuvre pour que votre enfant passe des vacances inoubliables et riches de découvertes. Cependant, si son comportement était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge.



## FORMALITES ET DOCUMENTS :

### ➤ A envoyer OBLIGATOIREMENT « 15 jours avant le jour du départ sur le centre de vacances » :

- ✓ Fiche sanitaire complétée et signée (avec numéros de portable pour contact en cas de besoin),

Centre de Vacances « Le Cézallier »

2 Avenue Maréchal Leclerc

63420 Ardes-sur-Couze

Toutes les informations qui seraient importantes de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)

### ➤ Documents à remettre le jour du départ

- ✓ Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant,
- ✓ Copie ordonnance et médicament si traitement.

### ATTENTION:

Pour des raisons de sécurité et d'accès à certaines activités durant le séjour, VACANCES POUR TOUS refusera tout participant qui n'aurait pas l'ensemble des documents précités. En effet, au delà des questions de sécurité (Informations médicales ou documents imposés par la Direction de la Jeunesse et Sport), tout participant n'ayant pas les documents nécessaires d'identité.